

Lundi 17 octobre 2016



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre STEFANSON

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales et la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Fatality Inquiries Amendment and Vital Statistics Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 201) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. EWASKO

(N° 209) — *Loi sur le Mois de la sensibilisation au cancer chez l'enfant/The Childhood Cancer Awareness Month Act*

M. MALOWAY

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. MALOWAY

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act*

M. le *ministre* WISHART

(N^o 15) — *Loi sur la sensibilisation et la prévention en matière de violence à caractère sexuel (modification de la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et de la Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés)/The Sexual Violence Awareness and Prevention Act (Advanced Education Administration Act and Private Vocational Institutions Act Amended)*

M. le *ministre* PEDERSEN

(N^o 16) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act*

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M. le *ministre* CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu :

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. LINDSEY

(N^o 211) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (demandes d'accréditation)/The Labour Relations Amendment Act (Applications for Certification)*

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. ALLUM — Stratégie provinciale de lutte contre les opiacés

8. Attendu :

que le nombre de surdoses et de décès liés à l'utilisation de l'opioïde très puissant fentanyl continue d'avoir une incidence importante sur la population canadienne;

que l'utilisation accrue de fentanyl obtenu illégalement a conduit les autorités à déclarer l'état d'urgence en Colombie-Britannique et dans certaines régions de l'Alberta, ce qui signifie que la province devrait se fixer comme priorité immédiate l'établissement d'une stratégie provinciale visant à prévenir l'augmentation du nombre de surdoses et de décès causés par le fentanyl;

que l'année passée, la consommation de fentanyl a causé 29 décès au Manitoba, ce qui constitue une hausse par rapport aux 75 décès attribuables à la même cause dans la province de 2009 à 2013;

que les régimes publics d'assurance-médicaments au Canada consacrent le cinquième des nouveaux transferts en soins de santé aux ordonnances d'opioïdes et aux médicaments contre les dépendances, ce qui correspond à une somme de 300 millions de dollars collectivement pour neuf des provinces canadiennes;

que les hospitalisations attribuables aux troubles liés aux opioïdes ont fait augmenter les coûts du système de soins de santé au Canada et représentent 15 millions de dollars par année, ce qui place ce problème au deuxième rang des troubles ayant le plus d'incidence sur les ressources hospitalières au Canada;

que les montants inconnus de fentanyl mêlés à d'autres drogues constituent un danger important pour les consommateurs de stupéfiants;

que la moitié des Canadiens se sont vu prescrire du fentanyl en 2015, ce qui exige la tenue d'une étude portant sur les pratiques d'ordonnance pour ce médicament afin de prévenir que le fentanyl obtenu sur ordonnance soit vendu illégalement;

qu'il a été reconnu que les familles des personnes qui consomment du fentanyl ont besoin davantage de sensibilisation, d'éducation et d'appui;

que le gouvernement provincial a la responsabilité de veiller à la sécurité, à la santé et au bien-être de la population manitobaine;

que le gouvernement provincial devrait continuer à investir, comme l'ancien gouvernement, afin de répondre à ces préoccupations croissantes, notamment en appuyant le programme de distribution de naloxone à Winnipeg et ailleurs, en augmentant l'appui offert aux consommateurs de fentanyl au moyen d'une réduction des délais d'attente pour les services d'évaluation et de traitement ainsi qu'en améliorant les protocoles d'échange de renseignements entre les professionnels de la santé et les services de police conformément à ce qu'a recommandé le groupe de travail sur le fentanyl,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à établir une stratégie de lutte contre les opiacés qui prévoie la mise en œuvre de mesures visant la réduction du nombre de décès liés à la consommation de fentanyl ainsi qu'à appuyer les personnes aux prises avec une dépendance.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le mardi 18 octobre 2016 à 18 heures dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mardi 18 octobre 2016 à 18 heures dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.